

Le bulletin de La Pierre

Bulletin Municipal n°18 - automne 2019

L'Édito du maire

Chères Pierroises, Chers Pierrois,

Dans un premier temps, le conseil municipal et moi-même tenons à souhaiter à tous les habitants une belle année scolaire 2019-2020 ; par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants venus s'installer sur notre commune.

Nous voilà arrivés au terme de ce mandat, ce bulletin municipal revêt donc une saveur particulière pour nous. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour leur implication et leur travail, qui a permis de mener à bien les engagements que nous avons pris avec Jean-Paul Durand en 2014.

Parmi les évènements qui marquent cette année scolaire, il y a bien sûr l'arrivée de nouvelles constructions sur la commune (voir article sur l'Urbanisme), et notamment du lotissement « Les Pierrelines » qui prend forme. Pour mémoire, cette parcelle avait été achetée voilà 19 ans par l'entreprise Blanc (devenue Bouygues), et plusieurs Permis de Construire ont été déposés successivement jusqu'à celui accepté en 2018. Notre concertation avec Bouygues a permis de faire baisser le nombre de logements prévus de 48 dans le premier projet à 19 aujourd'hui.

Bonne nouvelle pour tous, la fin des travaux du lotissement signifie par ailleurs, après tant de poussière, la fin des travaux du Chemin de Veaubonnais cette année. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée durant ces travaux.

L'augmentation de population dans le village nous amène naturellement à nous questionner sur l'agrandissement de nos écoles. En effet, si cette année l'Inspecteur d'Académie n'a pas jugé pertinent d'ouvrir une nouvelle classe lors de sa visite de rentrée, il y a de grandes chances pour qu'elle ouvre l'année prochaine. Nous réfléchissons aujourd'hui à l'extension d'un de nos bâtiments pour prévoir cette évolution.

Depuis son arrivée, nous travaillons en étroite collaboration avec la directrice de l'école Audrey Arnaud, sur plusieurs projets pour cette année scolaire : le remplacement du matériel numérique des écoles, la mise en place d'un Projet éducatif de territoire, une classe verte prévue au printemps 2020. Un projet de création musicale par les élèves de l'école aura également lieu cette année scolaire, projet accompagné par Greg Gilg, musicien/compositeur. Ce projet scolaire est organisé en lien avec Scènes Obliques, et sera présenté dans le cadre d'un weekend de spectacles et de rencontres dans le Manoir de Vaubonnais, au mois de mai 2020.

Je vous laisse découvrir tout cela dans ce bulletin.

Bonne fin d'année à tous, et je vous donne dès à présent rendez-vous pour les Vœux du Maire le mercredi 22 janvier 2020.

Amicalement,

*Jean-Yves Gayet
Maire de La Pierre*

Sommaire

Page 2 -

Fin des travaux sur Veaubonnais
PAV

Page 3 -

Urbanisme et modification du PLU

Page 4 -

Du nouveau pour les enfants de la commune

Page 5 -

De la culture au Manoir de Vaubonnais

Page 6 -

Entretenez ruisseaux et chantournes !

Exposition Patrimoine à La Pierre

Page 7 -

Exposition Patrimoine à La Pierre

Page 8 -

Hommage à Hervé Durand
Transports scolaires

Page 9 -

Dispositif réussite numérique

Page 10 -

Stop aux déchets sauvages !
Espace Belledonne

Page 11 -

La vie des associations

Page 12 -

Les brèves de la mairie
Etat civil

Fin des travaux sur le chemin de Veaubonnais

Après plusieurs mois de travaux et de désagréments occasionnés pour les riverains, le chemin de Veaubonnais va enfin faire peau neuve. Nous vous remercions par ailleurs pour votre compréhension et votre patience !

Depuis le début de ces travaux, nous subissons, et plus particulièrement les habitants du chemin de Veaubonnais, le passage incessant de camions travaillant sur le chantier de Bouygues pour la construction des futurs logements ou, en parallèle, sur la réfection du chemin de Veaubonnais. Les travaux sont réalisés par les entreprises Midali, Serpolet et Colas.

Le profilage définitif de la voirie a commencé le jeudi 17 octobre et les enrobés seront réalisés mi-novembre. Nous sommes ravis que ces travaux arrivent enfin à leur terme !

La commune a bénéficié de subventions pour mener à bien ces travaux, qui représentent un gros investissement pour notre budget.

L'implantation de l'éclairage public a été subventionnée par le SEDI à hauteur de 75 % : il reste 9 500 € à charge de la commune sur 39 500 €

de travaux. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques a également été aidé par le SEDI, laissant à la charge de la commune 15 000 € sur un montant total de 120 000 €.

Suite aux transferts des compétences des réseaux d'eau et d'assainissement, les travaux afférents ont été pris en charge par Communauté de Communes du Grésivaudan à hauteur de 210 000 €.

Restant à la compétence de la commune, les réseaux d'eaux pluviales constituent un poste de 175 000 €, pour lequel nous avons eu des aides de l'Agence de l'Eau à hauteur de 30 000 € et nous avons eu un recours à l'emprunt à hauteur de 105 000 €.

Enfin, le montant des travaux de la réfection des enrobés est de 160 000 €, subventionnés à hauteur de 40 000 € par le Département et pour lequel nous avons contracté un emprunt de 25 000 €.

La rénovation du Chemin de Veaubonnais nous permet par ailleurs d'élargir cette voirie sur laquelle il était difficile de se croiser, tout en y installant des ralentisseurs, et d'implanter une dizaine de places de stationnement en plus.



Points d'apport volontaire

Le chemin de Veaubonnais sera de plus novateur pour les Points d'Apport Volontaire (PAV).

Porté par notre intercommunalité, un changement notoire aura lieu dans notre mode de ramassage des ordures ménagères et le tri sélectif en 2020 : celui-ci ne se fera en effet plus en porte à porte.

Le chemin de Veaubonnais sera notre première voirie

intégrant un PAV, et ce système de ramassage sera par la suite développé sur l'ensemble de notre commune.

Nous sommes actuellement en train de travailler avec la Communauté de Communes du Grésivaudan pour déterminer le nombre de PAV sur notre commune et les emplacements qui seront choisis. Nous pensons d'ailleurs organiser une réunion publique afin d'en débattre tous ensemble, car nous sommes tous concernés par ce nouveau mode de collecte.

Ces deux dernières années ont vu la construction de plusieurs maisons sur la commune, ce qui explique notamment l'augmentation du nombre d'enfants scolarisés dans notre école primaire.

Si le lotissement Bouygues était prévu depuis longtemps, nous sommes toutefois satisfaits d'avoir réussi à travailler en étroite collaboration avec leurs architectes afin de diminuer le nombre de logements (48 prévus dans le premier projet, 19 à ce jour), la hauteur des maisons (uniquement des R+1) et l'aménagement paysager du site.

D'autres constructions ont vu le jour, notamment dans les lotissements sur le Chemin de Ramet. La loi ALUR, entrée en vigueur en 2014, promeut un urbanisme plus dense, évitant l'extension sur les pourtours des communes et mettant l'accent sur la construction dans les dents creuses au cœur des zones urbanisables. Cette loi peut tenter certains propriétaires en les incitant à couper leur terrain et à faire construire des maisons sur de petites surfaces de terrain. Ces opérations permettent en effet de densifier, mais peuvent également faire perdre le caractère rural d'une commune et attiser les conflits de voisinage.

Le PLU qui a été approuvé par la commune le 14 juin 2016 avait un peu anticipé ces problématiques, il pose quelques règles visant à limiter les constructions trop exigües ou impactantes pour le voisinage, et nous essayons de préserver l'architecture de notre village.

Modification du PLU

Ce PLU prévoyait par ailleurs la diminution de la largeur de la zone *non aedificandi* (interdiction de construction) en bordure de la Route Départementale 523, passant cette largeur de 35m à 20m.

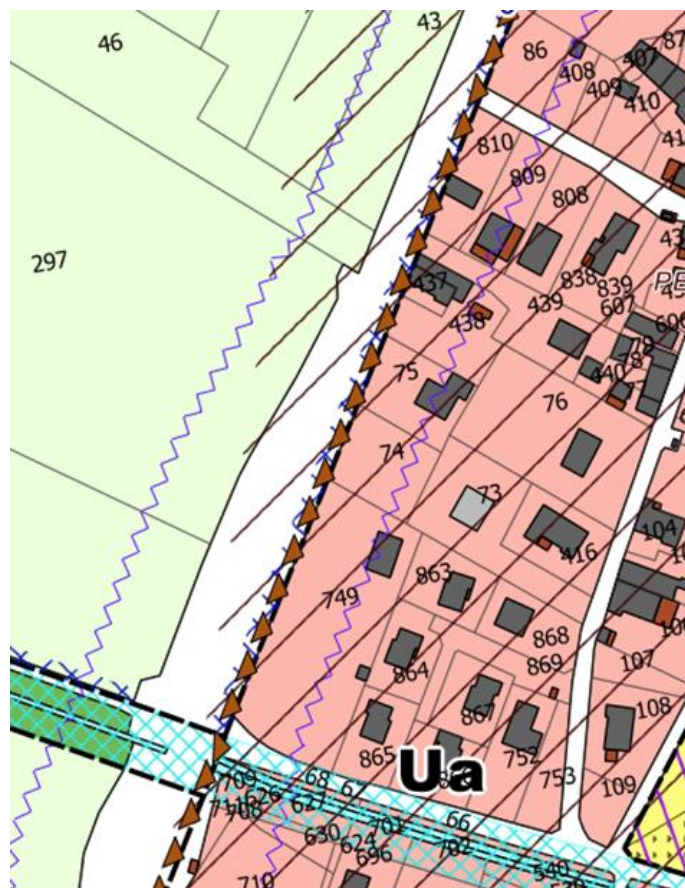
Cependant, il apparaît que pour les nouvelles habitations construites avec une zone de recul de 20m, la problématique des nuisances sonores causées par le trafic sur la RD 523 a clairement été mise en lumière. Afin de remédier à ces problèmes, les pétitionnaires déposent des demandes de travaux pour des murs séparant la voie de leur propriété.

Ces murs posent la question de la préservation du patrimoine architectural et paysager de la commune de La Pierre, malgré l'obligation de planter une haie

paysagère permettant d'en diminuer l'impact visuel. Par ailleurs, ces préconisations ne sont pas forcément suivies, et à ce jour, sur les 5 constructions déposées, seule l'une d'entre elle a été finalisée (crépi + plantation d'une haie végétalisée).

L'une des orientations des documents d'urbanisme tels le PLU et le SCoT concernent la préservation du caractère rural de la commune, la préservation de l'équilibre entre urbanité et ruralité et la sauvegarde des composantes de la structure paysagère de la commune. Par ailleurs, la volonté de restaurer le Manoir de Vaubonnais, monument historique fort de notre commune, cadre mal avec l'érection de murs de 2 mètres de hauteur sur toute la longueur de la commune, visant à protéger les habitants des nuisances sonores liées au trafic.

Au vu de ces réflexions, il a été décidé en conseil municipal de réviser ce point du PLU, et de repasser la distance de recul *non aedificandi* par rapport à l'axe de la RD 523 de 20m à 35m, ainsi qu'elle était fixée précédemment sur le Conseil du Département de l'Isère. Cette modification s'appliquera sur toute la longueur de la RD 523, et concernera toutes les zones Uaa, Uc, Aco, A, N, Ua, Ucr.



Du nouveau pour les enfants de la commune

Après un début d'année scolaire assez incertain de notre côté, notamment sur la décision au cours de la première semaine d'ouvrir ou non une nouvelle classe, les choses sont petit à petit rentrées dans l'ordre. Voici un tour d'horizon des différents projets en lien avec nos écoles.

Renouvellement du matériel éducatif

La mairie et l'école ont répondu conjointement à un cadre d'un appel à projets ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité), qui permettait d'obtenir une subvention de 50% pour le remplacement de nos équipements informatiques. Nous avons eu la chance d'être retenus, et avons donc, lors de la rentrée de septembre, renouvelé le parc informatique pour les deux écoles. De nouveaux outils sont arrivés dans les classes, comprenant 3 vidéoprojecteurs et 3 tableaux blancs VPI (vidéoprojecteur interactif), 10 iPad mini, et 5 ordinateurs portables.

Effectif scolaire en hausse

Le nombre d'enfants scolarisés est en hausse : 81 enfants sur 3 classes. Pour l'Education nationale, cette hausse n'a pas justifié une ouverture de classe complémentaire à la rentrée.

Si une ouverture de classe était décidée à court terme, nous dispose-

rions d'une solution provisoire pour la création d'une classe en réorganisant les espaces disponibles, et notamment en utilisant la salle de la périscolaire.

Par ailleurs, en anticipation d'un besoin à venir, nous travaillons à réunir des fonds pour la création d'une salle de classe complémentaire, en extension d'un bâtiment actuel.

Cantine et garderie périscolaire

Nous poursuivons notre contrat pour la livraison en liaison froide des repas de la cantine avec notre prestataire API restauration, qui nous donne entière satisfaction. Les repas sont bons, les plats cuisinés avec des produits locaux et/ou Bio, et les enfants se régaleront. La fréquentation de la cantine, et du périscolaire d'ailleurs, est en hausse, avec sur cette première période des repas servis à 60 enfants.

Concernant la périscolaire, nous avons souhaité maintenir un accueil des enfants le matin et le soir de jours d'école, mais également le mercredi matin de 7h30 à 12h30. Par ailleurs, en lien avec l'AGV, nous mis en place une « passerelle » entre l'école, la gymnastique et le périscolaire le mardi soir qui permet l'accès à la gymnastique au plus grand nombre d'enfants de La Pierre.

Garderie du mercredi matin

Très faible en début d'année scolaire, le nombre d'enfants présents en garderie du mercredi matin est en légère augmentation. Cette garderie est assurée par Elodie et Christine, avec des thématiques d'activités variées suivant les périodes.

Projet Educatif territorial

En lien avec la Caf de l'Isère, nous avons travaillé sur le renouvellement de notre Projet Educatif de territoire, pour les 3 prochaines années. Ce PEDT a permis de réunir les différents intervenants dans la vie quotidienne des enfants (instituteurs, animateurs du périscolaire et de la cantine), pour travailler ensemble sur des thématiques transversales qui forment un fil rouge à la fois sur la journée des enfants et sur les années à venir. Deux thématiques ont été retenues : le **respect** – de soi, des autres, de l'environnement ; et la **culture**, sous toutes ses déclinaisons – art, photo, musique, agriculture, ...

Classe verte

Notre souhait est de pouvoir faire partir en classe verte chaque enfant scolarisé à La Pierre, au moins une fois avant son départ au collège. Nous avons ainsi prévu dans le budget communal une participation financière pour le projet de classe verte de l'école qui aura lieu sur le printemps 2020.



De la culture au manoir de Vaubonnais

Nous travaillons depuis 2018 avec l'association Scènes Obliques, implantée aux Adrets et notamment à l'initiative du Festival de l'Arpenteur, sur la rénovation et le réaménagement du Manoir de Vaubonnais.

Présenté le 3 juillet à tous les partenaires institutionnels et financiers (Etat, Ministère de la Culture, DRAC, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département de l'Isère, Communauté de Communes du Grésivaudan, Espace Belledonne), ce projet d'Espace Culturel International de la Montagne a reçu un accueil très chaleureux et rencontré l'enthousiasme de ces structures.

Nous poursuivons donc notre travail en ce sens, avec début 2020 la réalisation d'une étude permettant de nous donner un chiffrage précis des travaux (et subventions) à prévoir.

Cependant, avant d'aboutir à la rénovation complète du bâtiment, nous avons souhaité, avec Scènes Obliques, pouvoir investir ces lieux et les ouvrir au public.

Ainsi, une exposition photo du photographe naturaliste Thomas Cugnod y a été mise en place cet été, et un concert des Chanteurs d'Oiseaux a eu lieu le 7 juin dans les jardins du Manoir.

Ces deux manifestations ont été soutenues par le Département dans le cadre de l'opération Paysage>Paysages.

Nous poursuivons cette année ce lien entre culture et patrimoine, notamment autour d'un projet porté par Scènes Obliques avec le musicien Greg Gilg, violoncelle, contrebassiste, chanteur et compositeur.

Greg interviendra avec les élèves de l'école de La Pierre durant le printemps 2020, avec l'objectif de les faire travailler sur une composition musicale qui sera jouée lors d'un concert au sein du Manoir de Vaubonnais.

Un weekend artistique aura lieu au Manoir, **du 28 au 31 mai 2020**, proposant, outre ce concert, des spectacles (lecture, musique, danse verticale), la création de sentiers d'art et la restitution de projets artistiques. Une programmation alléchante, pensez à réserver votre weekend dès à présent !



Entretenez vos ruisseaux et chantournes !

Lors de la tempête Eléonor du 4 janvier 2018, les ruisseaux traversant notre commune ont subi de gros dégâts, notamment suite au ravinement et au transport de rochers et d'embâcles venant obstruer plusieurs ponts sur leur passage.

Nos vous rappelons que chaque propriétaire dont une parcelle jouxte le ruisseau est tenu d'entretenir celui-ci jusqu'au milieu de son lit !

Cette préconisation concerne les ruisseaux de la commune (d'Hurtières, du Nan et de Château-Vilan), mais également les chantournes et fossés. La Pierre est un village situé sur les piémonts du massif de Belledonne, et soumis de ce fait à des aléas d'inondation et de ruissellement de pied de versant.

Il suffit de se promener le long de ces piémonts pour se rendre compte que l'eau affleure et coule à de nombreux endroits. Nous sommes d'ailleurs soumis à un Plan de Prévention de Risques Na-

turels qui impacte les possibilités de construction sur le village.

Tous les systèmes permettant de drainer l'eau, qu'ils soient ruisseaux, fossés, chantournes ou autres, revêtent une importance capitale en cas de forte pluie ou d'intempéries.

Nous remercions tous les habitants par avance de veiller à ce que ces réseaux permettant l'évacuation de l'eau soient entretenus afin d'éviter que de nouveaux incidents ne se reproduisent lors de futures intempéries.



Les Pierrois conjuguent leur village au passé et au présent

Cette exposition s'est tenue le dimanche 15 septembre dans la salle du conseil de la mairie.

La très belle journée qui s'annonçait, avec un temps splendide, aurait pu détourner les habitants vers d'autres loisirs mais c'est finalement en nombre qu'ils sont venus toutes générations confondues.

L'idée était de mettre en avant le patrimoine humain de notre village en présentant les personnes qui par-



Les Pierrois conjuguent leur village au passé et au présent

ticipent activement à la vie du village par le biais d'associations - ou tout simplement parce qu'ils aiment retracer son histoire avec des photos, des objets soigneusement gardés de son passé.

Ce fut également l'occasion d'exposer des tableaux de Nicolas Muffato représentant des vues de La Pierre.

Les visiteurs ont passé beaucoup de temps à regarder les différents panneaux qui présentaient chaque personne et expliquaient leur activité, le tout agrémenté de photos.

Ce voyage dans le temps commençait par une petite mise en scène de l'école des années 50 avec un vieux pupitre et des affiches colorées qui servaient de support pour les cours, ainsi que de vieux plumiers, encriers et cahiers, les fameux bons points et images qui récompensaient les élèves appliqués ... Etaient affichées également des photos très anciennes en noir et blanc puis des plus récentes (années 70) et actuelles des écoliers.

Un panneau représentait l'équipe des P'tits Pieds Rois, le suivant Nicole Durand et la gymnastique volontaire. Le chemin



se poursuivait vers le panneau du club des pervenches qui présentait Marguerite Dubois et son successeur à la tête de l'association Gilbert Charles.

Le panneau d'après mettait en lumière Danielle Perrin et ses enfants qui réussissent brillamment à faire vivre l'association l'Ombre de l'histoire.

La suite de l'exposition proposait de découvrir 2 habitants passionnés de notre village.

Le premier, Denis Jacob qui avec sa passion pour les vieux objets a eu l'idée de monter son petit musée chez lui.

Le second, Jean De Palma, aime prendre des photos parfois inso-

lites de notre village et réussit à le mettre en valeur suivant la lumière ou la météo à travers ses images.

C'est aussi Jean qui met à jour et anime régulièrement le site internet de la mairie.

Les visiteurs, parfois très émus, ont pu contempler beaucoup de photos très anciennes et plus récentes, toutes prêtées par des villageois ravis de participer à cette exposition - ainsi que des albums souvenirs du comité des fêtes.

Une habitante avait écrit des petites lettres qui relataient ses souvenirs d'enfance et de sa jeunesse .

Si quelque chose est à retenir de cette belle journée, c'est toute la joie, l'émotion visible sur les visages des visiteurs et l'étonnement devant la richesse de cette exposition rendue possible grâce à la bonne volonté des habitants qui ont répondu spontanément à l'appel que la municipalité avait lancé.

Hommage



Depuis le 12 octobre la place de notre village porte un nom. Elle s'appelle la place Hervé Durand.

Il était le fils de Nicole et André Durand et le frère de Serge et Laurent. Un enfant du village que tout le monde connaissait. Ce jeune militaire parachutiste parti combattre au Liban est décédé dans le tristement célèbre attentat du Drakkar le 23 octobre 1983 avec 57 camarades. Il avait 19 ans.

36 années se sont écoulées depuis ce terrible événement mais les habitants, les amis d'enfance et les resca-

pés sont venus très nombreux assister à cette cérémonie émouvante et très solennelle avec la présence des drapeaux, des militaires en uniforme et de la fanfare de Theys.

La cérémonie achevée, les personnes présentes ont été conviées à un apéritif très convivial offert par la municipalité.

Les proches, les amis et la famille d'Hervé ont poursuivi cette belle journée autour d'un repas à la salle des fêtes. Les photos de cette cérémonie sont visibles sur le site de la mairie.

Quid des transports scolaires ?

Les transports scolaires sont de la compétence de la Communauté de Communes du Grésivaudan qui, par délégation de service, a confié cette mission sur notre territoire à TOUGO.



Début septembre, lors de la rentrée scolaire, les parents des collégiens se sont étonnés que La Pierre n'ait plus de ligne de transport scolaire dédié pour leur permettre de se rendre au Collège ICARE de Goncelin. Nous avons interrogé le service transport de la CCPG à ce sujet : il apparaît que par souci d'harmonisation et d'optimisation des lignes, ce service est maintenant assuré par la ligne régulière G4, qui a adapté ses horaires pour se caler sur les heures du collège.

Par ailleurs, afin de répondre aux questions de sécurité pour la dépose des enfants, les points d'arrêt peuvent se trouver dans l'enceinte de l'établissement ou en dehors. A Goncelin, pour plus de sécurité, nos élèves peuvent descendre à l'arrêt de la gare et emprunter le chemin piétonnier qui les amènera au collège.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes du Grésivaudan à Crolles.

Le nouveau Dispositif " réussite numérique "

Un service d'accompagnement aux démarches en ligne pour les habitants du Grésivaudan a été mis en place au cours de cette année 2019.

Dans ce cadre, des permanences du réseau d'inclusion numérique du Grésivaudan ont ouvert à proximité de La Pierre, accessibles à tous les Pierrois. N'hésitez pas vous présenter à ces permanences et à utiliser ce nouveau service au besoin !

LE CHAMP-PRÈS-FROGES

Lieu : annexe de la mairie (Allée 2000, 38190 Le Champ-près-Froges)

Modalités : permanences sur rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 76 71 44 73

Jours et horaires : lundi 14h30-16h30, mardi 10h-12h/14h-16h et mercredi 14h-16h

Aide proposée : démarches numériques (démarches administratives, recherche d'emploi, utilisation d'un ordinateur...)

Matériel utilisable : un ordinateur portable et une imprimante-scanner

TENCIN

Lieu : médiathèque de Tencin (Parc de la Mairie, Route du Lac 38570 Tencin)

Modalités : aide rapide sur demande durant les heures d'ouverture et rendez-vous individuels en dehors de ces horaires pour les démarches plus longues et complexes (prise de rendez-vous à l'accueil de la médiathèque ou par téléphone au 04.80.04.24.62)

Jours et horaires : heures d'ouverture de la médiathèque : mardi 14h - 17h, mercredi 10h - 12h / 13h30 - 18h, vendredi 14h - 19h, samedi 9h - 15h.
Rendez-vous individuels pour démarches complexes le mardi matin, jeudi matin ou vendredi matin

Aide proposée : utilisation des outils numériques, démarches administratives en ligne, outils pour le travail (rédaction et mise en forme de document sur traitement de texte, tableur et fonctions basiques, graphiques, boîte mail, impression, recherche d'offres d'emplois en ligne...)

Matériel utilisable : un ordinateur fixe, une imprimante-scanner et une clé USB

HURTIÈRES

Lieu : mairie d'Hurtières (Le Village, 38570 Hurtières)

Modalités : renseignements et prise de rendez-vous à l'accueil de la mairie ou par téléphone au 04 76 71 08 03

Jours et horaires : variables selon les disponibilités des accompagnants numériques. Pour les personnes à mobilité réduite ou ne pouvant pas se déplacer l'aide peut se faire à domicile

Aide proposée : démarches administratives

Matériel utilisable : un ordinateur portable et une imprimante-scanner

Les
démarches
en ligne
vous paraissent
COMPLIQUÉES ?



RÉUSSITE NUMÉRIQUE
Oubliez vos craintes et venez profiter
d'un **accompagnement gratuit** même
si vous n'avez pas d'ordinateur ou d'accès internet
renseignements : 04 76 08 04 57
www.le-gresivaudan.fr/reussitenumerique



Stop aux Déchets sauvages !

25 tonnes de déchets sauvages ramassés cet été !

Véritable fléau, les dépôts sauvages en pleine nature ou aux pieds des points de collecte sont encore trop nombreux sur notre territoire : cagettes, sacs plastiques, frigo, bouteilles de gaz, vieux pots de peinture... Le Grésivaudan agit au quotidien et en appelle au civisme de chacun pour y remédier.

4 agents du Service Déchets œuvrent quotidiennement pour la propreté des points de collecte de proximité. Outre le nettoyage des conteneurs, ils sont également contraints de ramas-

ser les dépôts sauvages qui se trouvent aux abords des points de collecte. Cet été, ils en ont ramassé plus de 25 tonnes ! Ces dépôts sont le fruit d'incivilités, de négligence, parfois de méprise concernant le système de ramassage : certains considérant à tort qu'ils seront enlevés en même temps que la collecte traditionnelle.

Des sanctions lourdes et immédiates

Les dépôts sauvages sont interdits par la loi et relèvent du pouvoir de police du maire. Étant considérés comme des contraventions de 3e, 4e et 5e classes, les sanctions en cas d'infraction sont lourdes et les amendes conséquentes : de 450 à 3 000€. Véritable fléau environnemental, il est de notre

devoir à tous d'agir. Si vous constatez un dépôt sauvage, contactez dès que possible le Service Déchets pour éviter l'éparpillement des déchets ou une pollution des sols. Et, n'hésitez pas, faites preuve de civisme en prêchant la bonne parole. Vous l'aurez compris ces incivilités ont un coût environnemental certain mais aussi pour notre porte-monnaie. Pour lutter contre ce phénomène, la communauté de communes alloue un budget conséquent : 9 000€/mois soit 110 000€/an, alors, mobilisons-nous !

+ d'infos sur les déchetteries et sur les changements de mode de collecte sur www.le-gresivaudan.fr

Nous rejoignons Espace Belledonne

Espace Belledonne est une association créée en 1998 par des élus du territoire, qui a pour but de préserver et de donner une plus grande visibilité à la chaîne de Belledonne.

En tant que commune des piémonts de la chaîne de Belledonne, nous avons souhaité nous associer à cette démarche, et notamment collaborer sur les projets en lien avec la culture.

Pour plus d'informations, www.espacebelledonne.fr



Les missions d'Espace Belledonne

Promouvoir le développement équilibré et concerté de la chaîne de Belledonne

Initier et porter les programmes nécessaires au développement du territoire

Etre un lieu d'études, de concertation et de décision œuvrant à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire

Représenter le territoire et porter la voix de la montagne

Depuis 2014, **préfigurer** la constitution du futur Parc naturel régional de Belledonne



La vie des associations de La Pierre

RETOUR SUR LE SALON DU LIVRE

De jeunes auteurs et illustrateurs Pierrois à l'honneur de la 16^{ème} édition du Salon du Livre

Le dimanche 16 juin dernier, l'association L'ombre de l'Histoire a organisé son traditionnel Salon du Livre. Un vent de fraîcheur a soufflé sur cette 16^{ème} édition. En effet, aux côtés des trente auteurs présents, de très jeunes auteurs et illustrateurs de l'école du village accompagnés de leurs enseignants, ont présenté le fruit de leur travail consacré à la lecture et à l'écriture.

Devant la foule de visiteurs, ils ont pris le micro et ont raconté « Les aventures de Poum, Poubi et Pouflu, le grand trou » une histoire d'amitié, d'entraide et de respect.

Rendez-vous pour la 17^{ème} édition le dimanche 14 juin 2020.

AGV LA PIERRE

Cette nouvelle saison 2019 / 2020 avait commencé avec quelques petits problèmes, dû à l'ouverture de classe ou non, heureusement tout s'est bien terminé et nous avons pu maintenir tous nos cours.

Le seul COURS GYM-CIRQUE enfants du mardi, de 4 à 8 ans, est complet.

(A SAVOIR : réduction de tarif : pour 2 cours, plusieurs personnes de la même famille et pour la rentrée après La Toussaint)

Pour les COURS ADULTES :

PILATES - lundi à 17 h 45 nous recrutons quelques personnes - celui de 18 h 50 est complet

TONIC - lundi à 20 h, complet

ACTI'MARCHE - mardi 9 h, complet

ZUMBA - jeudi à 18 h 45 nous recrutons quelques personnes

ENTRETIEN - jeudi à 19 h 55 complet

ADAPTE - vendredi à 8 h 50 complet



CONTACTS AGV LA PIERRE:

N. Durand présidente : 06 08 51 84 47

D. Perrin, secrétaire : 06 03 26 60 70 ou
gvlapierre@aol.com

M. Amato, secrétaire adjointe : 06 21 43 56 32

Les vœux du maire

le mercredi 22 janvier 2020

Les élections municipales

Les dimanche 15 et 22 mars 2020

Pour rappel, toutes les informations sont sur le site de la commune, qui est mis à jour très régulièrement par Jean De Palma : <https://mairie-lapierre.fr/>

Par ailleurs, afin de pouvoir tenir les Pierrois au courant des informations importantes

(événements, coupures d'eau / d'électricité, ...), nous avons mis en place une liste d'envoi mail à tous les habitants de la commune.

Si jamais vous ne recevez pas encore les mails de la commune, n'hésitez pas à nous donner votre adresse mail !

la commune va accueillir en janvier 2020 une nouvelle secrétaire de mairie :
Alexandra Blandin

Etat civil

NAISSANCES

Teddy MONTANA
Le 05 septembre 2018

Jany JACOB
Le 08 novembre 2018

Mayline LANZAS
Le 03 janvier 2019

Erika CARBONNET
Le 11 juillet 2019

PARRAINAGE CIVIL

Mady BELLINA
Le 22 juin 2019

Mahé SEIGNE-MARTIN
Le 14 septembre 2019

MARIAGES

Nathalie RIONDY et Bruno FINANCE
Le 17 novembre 2018

Amélie BORDEL et Josselin DI MARIA
Le 22 juin 2019

Lucie PERNET-POIL-CHEVRIER et
Laurent SCARINGELLA
Le 06 juillet 2019

Nathalie TURIN et Corinne LAFITTE
Le 13 juillet 2019

Margaux GAYET et Sylvain SEIGNE-MARTIN
Le 14 septembre 2019

DÉCÈS

Lucette DALLAGNESE
Le 11 janvier 2018

Marie-Antoinette DURAND
Le 10 septembre 2018

Michel RAFFIN
Le 17 septembre 2018

Bruno CLEMENT
Le 05 mai 2019

Aldo CORRAO
Le 03 juillet 2019

Directeur de la publication :

Jean-Yves Gayet

Ont collaboré à ce numéro : Toute l'équipe municipale, C. Weber/Uppercase, les associations pierroises.

Crédit photo :

C. Weber, T. Cugnod, les associations Pierroises. Tiré à 230 exemplaires